

RUE DES ESSERTS 2
2345 LES BREULEUX

COURRIER A

Association pour développement
harmonieux de St-Blaise ADSB
Par Monsieur Fabien Wolfrath

Chauderons non merci
Par Monsieur Jean-Philippe Scalbert

N/RÉF.: 2017.2004

Les Breuleux, le 25 septembre 2017

V/RÉF.:

Requête du 18 septembre 2017 contre le Conseil communal de St-Blaise

Messieurs,

La requête susmentionnée m'est bien parvenue et elle sera traitée aussi vite que possible.

Cependant, une séance a eu lieu avec des représentants de la Commune de St-Blaise le 20 septembre dernier. Il a été convenu que vous seriez convoqués pour traiter votre demande, compte tenu du volume du dossier.

Par conséquent, sans nouvelle de votre part, j'attendrai le résultat de cette réunion avant de convoquer les parties pour une séance de conciliation.

Après cette échéance, je vous laisserai le soin de m'indiquer si vous maintenez ou retirez votre requête.

Dans cette attente, je vous adresse, Messieurs, mes cordiales salutations.

**Le préposé à la protection des données et à
la transparence**


C. Elzeckiger

Copie à : Messieurs Alain Jeanneret, Président du CC et Pierre-Laurent Denis, Aménagement du territoire